

## **Avis de convocation à un Conseil syndical élargi**

### **Conseil syndical élargi**

**Date :** Mercredi 27 août 2003  
**Heure :** 9h30 à 15h30  
(Réunion sur le régime de retraite à 16h00 au B-2285)  
**Salle :** Z-317 du pavillon principal

Période de dîner de 12h30 à 13h30, un coupon pour un repas à la cafétéria sera fourni aux personnes qui participeront au Conseil toute la journée. Prière de confirmer à l'avance votre présence pour le repas au poste téléphonique 7499.

### **Ordre du jour proposé :**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Bilan des différents problèmes rencontrés lors du versement de la rétroactivité le 21 août 2003 et corrections à venir**
- 3. Rapport du comité des rentes et assurances**
- 4. Équité salariale**
  - Décision de l'Université de Montréal en ce qui concerne la décision de la CDPDJ sur notre plainte et suites à donner (un plan d'action sera présenté)
  - Suivi avec la CDPDJ
  - Suivi du dossier à la Commission de l'équité salariale
  - Demande d'intervention du SCFP-National à la Cour suprême du Canada pour défendre la juridiction de la CDPDJ et du Tribunal des droits de la personne
- 5. Rapport du Bureau syndical**
- 6. Rapport des personnes déléguées**
- 7. Rapport des comités**
- 8. Clôture**

**Vous devez aviser votre supérieur immédiat, en général 2 jours ouvrables avant la date de la réunion en remplissant le formulaire PERD-10 sous la clause 7.07 pour les délégués et les membres de comité et sous la clause 7.06 pour les autres personnes. Si vous avez des problèmes de libération, nous vous demandons de communiquer avec nous. Il est important de faire parvenir une copie du formulaire à Raymonde Lachance au local du Syndicat le plus tôt possible (télécopieur 5752).**

Nicole Ouellet  
Secrétaire